

Comment ont évolué les inégalités de patrimoine depuis la crise sanitaire ?

8 juillet 2022



comptes en banque de 30 000 euros entre février 2020 et février 2022, alors que les 20 % les moins fortunés n'auraient rien économisé du tout [3]

Deuxièmement, et de façon très ponctuelle, les héritages transmis au cours de cette période hors norme ont probablement été plus nombreux, du fait de la surmortalité liée à l'épidémie de Covid-19. Le montant des successions étant très inégalitaire, cela pourrait avoir un effet, difficile à estimer aujourd'hui et très conjoncturel, sur le patrimoine des ménages les plus favorisés.

Troisièmement, la valeur des plus gros patrimoines dépend des fluctuations des marchés de l'immobilier et de la Bourse. Malgré la crise sanitaire, leur santé est florissante. Selon les notes de conjoncture immobilière des Notaires de France, les prix des appartements anciens auraient augmenté de 5 % entre février 2020 et février 2021 [4] puis à nouveau de 5 % entre février 2021 et février 2022. Quant au CAC 40, l'indice boursier qui indique la cotation moyenne des actions des plus grosses entreprises françaises, il est déjà revenu à son niveau d'avant la crise sanitaire.

La tendance à la hausse est particulièrement forte chez les millionnaires en dollars, recensés par le Crédit suisse [5] La banque d'affaires estime que 4,9 % des adultes français sont millionnaires. Et que leur nombre est passé, en pleine crise sanitaire, de 2,2 à 2,5 millions entre 2019 et 2020, soit + 14 %.

Anne Brunner, directrice d'études à l'Observatoire des inégalités

Photo / CC Unsplash

[1]« En 2020, la chute de la consommation a alimenté l'épargne, faisant progresser notamment les hauts patrimoines financiers », Odran Bonnet et al., Note de conjoncture, Insee, mars 2021.

[2]« L'impact de la crise du Covid-19 sur la situation financière des entreprises et des ménages en janvier 2022 », Banque de France, mars 2022.

[3]« Quelle situation financière des entreprises et des ménages deux ans après le début de la crise Covid ? », note n° 83-2022, Conseil d'analyse économique, mars 2022.

[4]Il s'agit d'une estimation. Voir la Note de conjoncture immobilière n° 54, Notaires de France, janvier 2022.

[5]Le dollar valant environ un peu moins d'un euro, une petite partie d'entre eux ne seraient pas comptés comme millionnaires en euros.

- Emplacement :

- [Accueil](#) > [Analyses](#) >

- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Comment-ont-evolue-les-inegalites-de-patrimoine-depuis-la-crise-sanitaire>